

N° 71 mars 2023

RÉFORME DES RETRAITES

Un(La) Retrait(e) sans(pour) Borne ? Aux sources de la légitimité... jusqu'à notre détermination.

Près de 3 mois après la présentation de la Réforme des Retraites par Elisabeth Borne, la contestation ne s'essouffle pas. 3 millions à 3,5 millions de manifestants en France, 12 à 14.000 dans l'Ain et jusqu'à 32 % de grévistes à la DDFIP de l'Ain, (sans compter ceux qui se sont joints aux mouvements en posant un congé,) sont venus manifester. **Bravo , continuons jusqu'au RETRAIT !!!**

Solidaires Finances Publiques 01 se félicite de ces taux élevés et appelle à amplifier la contestation, jusqu'au **RETRAIT**, en pesant sur le début de la campagne IR qui va bientôt s'ouvrir.

Vous le savez tous, cette réforme ne résout en rien les inégalités (carrières longues, hachées ou pénibles), elle est injuste, car elle va renforcer la pauvreté des seniors en France. Cette réforme n'a qu'une vocation budgétaire : réduire un déficit sur la branche retraite de la sécurité qui sera bien réel, mais qui est beaucoup moins pessimiste que l'annonce les gouvernants : 160 milliards de déficits cumulés d'ici 2040 nous annonce-t-on : 10 à 12 milliards au maximum par an. Tout cela pour ça ?

Le gouvernement, dirigé par E.BORNE, provoque une crise que nous n'avions pas vu depuis 30 ans, et peut être même depuis mai 1968, pour une dépense supplémentaire estimée à 12 milliards d'euros ?

E.BORNE évite de parler des 160 milliards d'euros de cadeaux fiscaux, d'aides publiques aux entreprises, des 80 à 100 milliards d'euros d'évasion fiscale, des 3 milliards de pertes avec la suppression de l'ISF ou des niches fiscales à hauteur de 90 milliards d'euros et cela CHAQUE ANNÉE.

A cela se rajoute 350 milliards d'exonération de cotisations sociales patronales sur les 5 dernières années dont près de 25% sur la branche retraite. N'y avait-il vraiment pas d'autres solutions de financement que de condamner les Français à travailler 2 ans de plus ?

On le voit, de l'argent il y en a pour financer nos retraites et plus encore. Ce sont des choix politiques, économiques et de partage des richesses !

Nous, aux Finances Publiques, nous savons bien où va l'argent... et si nous nous divisons par 2 les sommes au-dessus, l'argent public pourrait soutenir les services publics, la santé, l'éducation, la transition énergétique et écologique, la hausse du point d'indice. Cela créerait même des excédents sur la branche retraite, ce qui permettrait de revenir à la retraite à 60 ans avec une durée de cotisations à 37,5 ans. Tout n'est qu'une question politique. C'est ce que l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, par la voie de Solidaires Finances Publiques soutient ici.

Pour Solidaires, il y a deux priorités : le partage du travail et le partage des richesses. Au même titre que les salaires, les cotisations sociales, avec la protection sociale qui en découle, sont le salaire socialisé des travailleuses et travailleurs.

L'entêtement de l'Exécutif est principalement de faire des économies budgétaires sur le dos des travailleurs-e-s quitte à mentir aux Français sur la réforme.

Non, le minimum retraite ne sera pas pour tous à 1200 euros!!!

Oui, certains devront cotiser plus de 43 ans pour avoir un semblant de retraite avec cette réforme!!!

Oui, les inégalités Femmes- Hommes vont s'aggraver!!!

Usage détourné de textes constitutionnels, (pour obtenir le non-vote de la loi par le 49,3, un texte sans vote qui aurait été rejeté par les parlementaires le 16 mars), l'usage de la force contre des manifestants, pacifistes, E.BORNE criant **VICTOIRE**, et certains manifestants considérés comme des Factieux voulant renverser le peuple. **L'exécutif** s'oppose à la légitimité du peuple. Ce peuple qui demande un vrai débat, un référendum, l'intersyndicale (Solidaires en faisant partie) a proposé plusieurs fois des mains tendues vers M. MACRON, qui lui s'entête à discréditer le mouvement social.

Aujourd'hui, plus que jamais, la Légitimité des Gouvernants s'oppose à celle du peuple qu'ils sont censés représenter C'est au peuple d'avoir le dernier mot, 2/3 des Français, 9/10 des travailleurs sont contre cette réforme. 70 % des Français soutiennent les manifestations, et le durcissement du mouvement. Est-ce encore tenable pour le Gouvernement ?

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
APPELLE À POURSUIVRE LE MOUVEMENT JUSQU'AU RETRAIT
JEUDI 6 AVRIL BOURG EN BRESSE CHAMP DE FOIRE 14H**



Union
syndicale
Solidaires

UD SOLIDAIRES OI la petite bête qui monte !

Aujourd'hui, Solidaires Finances Publiques est très actif au niveau de l'intersyndicale dans l'Ain, en effet, depuis septembre 2022, un des 2 co-secrétaires de L'Union Départementale Solidaires de l'Ain est issu de nos rangs : **Dideric WARYN** représente l'U.D. Solidaires oi à toutes les réunions intersyndicales contre la réforme des retraites.

Il a été réélu au début de ce mois de mars.

ADHÉRER...

Ce verbe est une promesse, ou du moins un engagement. Choisir cet engagement, s'y donner corps et âme c'est un sacrifice, certes, mais un sacrifice qui peut en valoir la peine.

Il n'est ici pas question de porter un jugement sur les raisons (souvent bonnes et tout à fait entendable) qui peuvent nous amener à faire tel ou tel choix.

Solidaires Finances Publiques c'est le choix de valeurs de partage, de progrès (même si le terme est parfois galvaudé de nos jours), d'équité et d'entraide. Parfois, vous avez pu être en désaccord avec des positions défendues et prises par SFP mais votre soutien (notamment aux dernières élections professionnelles) nous guide et nous oblige de manière toujours aussi forte. C'est vrai, nous ne distribuons pas de « goodies », nous ne cherchons pas toujours à flatter vos égaux, nous ne compensons pas les jours de grève lors desquels nous vous appelons à vous mobiliser, mais nous vous défendons et vous défendrons toujours. La plus grande valeur ajoutée de SFP n'est-elle pas la qualité du conseil et de l'accompagnement dont vos représentants ont toujours fait preuve ?

Un syndicat n'est pas une ambulance, si on adhère c'est avant tout par conviction, part esprit du collectif pour que son effort profite au plus grand nombre. Il est évident que nombre d'entre vous (nous?) ont peut-être adhéré pour une mutation, une promotion mais ceux qui sont restés l'ont fait par conviction et pour cela vos élus SFP et l'ensemble des membres du bureau départemental de SFP voulait vous remercier et vous dire que nous sommes conscients des efforts demandés et fournis. Nous ne paraphaserons par Churchill qui promettait de la sueur, du sang, des larmes et la victoire mais nous pouvons vous assurer qu'à chaque fois qu'un agent aura besoin d'être conseillé, défendu il trouvera, s'il le souhaite, SFP à ses côtés.



Notre Union Syndicale dans l'Ain regroupe : **SUD RAIL, SUD INDUSTRIE, SUD ÉDUCATION, SUD SANTÉ SOCIAUX, SUD ENSEIGNEMENTS PRIVÉS, SUD TRAVAIL SOCIAL, SUD CULTURE, SUD SN JOURNALISME, en plus de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, d'autres finissent de se structurer pour nous rejoindre.**



Avec ESTEVE, c'est « marche - droit - ou crève...

Harmonisation, dette technique, quels que soient les motifs du changement, c'est l'ensemble des personnels, évaluateurs comme évalués, qui supporte le prix des nouvelles applications quand elles veulent bien fonctionner normalement ce qui est rarement le cas comme ESTEVE est en train de le démontrer.

Évaluateurs, évaluatrices et autorités hiérarchiques en charge de l'évaluation professionnelle, qui avez vainement tenté d'appivoiser ESTEVE lors d'une superbe e-formation pour laquelle l'utilisation de jumelles étaient indispensables tant les caractères étaient minuscules, vous voilà maintenant en train de vous questionner sur l'intégration du nouveau modèle managérial : entre être un manager transverse, de proximité, décisionnel ou que sais-je encore le choix est cornélien.

Mais pas d'inquiétude, un diaporama est disponible sur Ulysse cadres, il ne fait que 70 pages, vos missions vous laissent largement le temps de le parcourir tranquillement...

Et puis... Et puis vous vous rendez compte que la charge de travail de l'évaluation qui se répartissait entre vous et les chefs de pôles de la direction vous retombe complètement sur les épaules, et ce alors que vos services ont pris de l'embonpoint du fait des réorganisations du NRP. Vos adjoints et vous-même allez devoir évaluer encore plus d'agents et ce bien sûr avec un outil d'une clarté absolue...

Un exemple parmi tant d'autres : pour les cadres A, vous aurez un nouveau tableau synoptique mais sans croix. Il va falloir ressortir le bon vieux dictionnaire des synonymes pour rédiger quelque chose de correct. Et puis, vous devrez à tout prix leur trouver des qualités managériales, même s'ils sont vérificateurs, huissiers, cadre A non encadrant de direction, seul sur leur poste comptable hors DGFIP. Si si, il paraît que l'on peut leur trouver ce type de qualité et que ce n'est pas grave pour un passage du concours d'IP ou d'une sélection d'IDIV si on coche « non applicable ».

De toute façon les consignes sont claires : il faut dire la vérité aux agents, avec bienveillance. Juger sans fard et sans reprendre les termes connus que tout le monde savait décrypter tout en en profitant pour baisser leur notation car bien trop d'agents et d'agentes sont qualifié(e)s comme excellents ou très bons, tout cela doit changer ! Comment ? La DG a la réponse : en étant « proactifs » !

Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer qu'une fois de plus on cherche à travers la notation à faire rentrer des personnes vivantes et responsables dans des (petites) boîtes à l'aide d'un outil informatique inadapté et pas du tout fonctionnel.

Solidaires Finances Publiques encourage les notateurs et notatrices à ne pas céder aux pressions de la direction et à continuer de noter en toute conscience les agents et les agentes qui font tourner au quotidien les services et qui maintiennent une haute qualité dans la réalisation de leurs missions malgré les conditions de travail qui se dégradent et les réformes qui s'empilent.

Solidaires Finances Publiques invite comme chaque année l'ensemble des agents à faire relire leur notation par un représentant du personnel, ça ne coûte rien et ça peut rapporter gros.



Vous avez dit journée de la femme ... de ménage???

Le 8 mars n'est pas la « journée de la femme » mais la journée des droits des femmes. Si on ne peut que se féliciter de toute initiative en ce sens que dire de la dernière trouvaille de notre Direction Départementale à ce sujet : Offrir à chaque femme de la Direction un Totebag (bravo pour l'anglicisme au passage) et, cerise sur le gâteau (sûrement aussi fait par une femme...), le même bel objet à chaque agent afin qu'il l'offre à ... une femme de son entourage.

Nous le répétons, promouvoir cette journée, l'équité entre femmes et hommes, sont autant de combats louables que les agents de Solidaires Finances Publiques seront toujours prêts à mener. Mais il faut reconnaître, que ce « cadeau » est à minima maladroite. Un sac... pour faire les courses ?

Après « Moulinex libère les femmes » dans les années 60, La DDFIP ou leur offre une conscience écologique avec ce bel objet réutilisable.

Certes, cette vision est sans doute le fruit d'un mauvais esprit masculin, car un totebag ne doit pas impérativement servir à faire ses courses. Littéralement ce nom vient de l'anglais « to tote » qui signifie trimballer : c'est donc un sac fourre-tout que l'on peut toujours avoir sur soi pour transporter ce que l'on veut. Cependant, l'honnêteté (ou la naïveté) n'oblige-t-elle pas à reconnaître que la plupart d'entre nous utilisent ces sacs pour les courses (l'été souvent pour la plage mais bon...). Par ailleurs, et sûrement pour sublimer ce bel objet, il est à « l'effigie des Finances Publiques ». Nous ne pouvons qu'imaginer le visage enjoué du boucher ou du boulanger venant de subir un contrôle lors du passage en caisse, ou le regard plein d'envie et admiratif des autres clients de la boutique....

Sans vouloir polémiquer, et répétons le, toute action dans ce sens est louable et méritante, n'aurait pas été préférable d'utiliser autrement l'argent mis dans ces « goodies » ? N'aurait-il pas été préférable d'envisager d'autres actions pour cette journée (comme accorder une autorisation d'absence aux agent(e)s souhaitant se rendre à une manifestation sur cet après-midi??). En tout état de cause, ces quelques lignes n'ont pas pour but de clouer au pilori le géniteur ou la génitrice de cette idée (il ne s'agirait pas d'être sexiste) une femme peut avoir une idée aussi mauvaise qu'un homme). Le 11 mars 1983, dans une interview au monde, Françoise GIROUD n'avait elle pas déclaré "La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente.". Il conviendrait donc d'éviter peut-être à l'avenir une autre maladresse : pour l'année prochaine nous déconseillons ainsi fortement l'aspirateur ou le fer à repasser...

GMBI-GestODL...

Vous en rêviez, la DGFIP l'a fait.

Dans la famille GMBI, nous sommes heureux de vous présenter GestODL (Gestion de l'Occupation Des Locaux). le nouvel outil permettant à l'administration d'imposer aux contribuables de réaliser à sa place la mission qui lui est dévolue.

Hébergée sur l'espace personnel d'impot.gouv, le contribuable propriétaire d'un local d'habitation, va devoir se plier à une nouvelle obligation déclarative (une de plus, avec date limite de dépôt et amende pénalisant tout retard).

A la DGFIP la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales est en trompe l'œil.

En effet, afin de continuer à déterminer la dotation budgétaire due aux communes et à calculer les autres taxes locales non supprimées (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les locaux vacants...), le fichier d'occupation des locaux doit continuer à être tenu.

Mission historique des agents d'assiette du SIP, la mise à jour TH incombera donc désormais directement aux propriétaires.

Inspirée des idées géniales de la grande distribution : faire faire une tâche normalement dévolue à un salarié par le client sans le rémunérer (double profit pour l'actionnaire final) telles les caisses automatiques de nos supermarchés, l'administration le transpose dans son organisation : le contribuable se chargera de cette tâche à la place des agents fonctionnaires. Conséquence immédiate : suppression de 1500 postes de C sur l'exercice emploi 2023.

Le volume de postes supprimés a été estimé en regard des « gains de productivité » induits (encore un terme emprunté à l'industrie). Cependant on peut sérieusement douter que les SIP verront avant longtemps les « gains » en question.

En effet, comme à l'accoutumée (cf GestPAS en son temps, Sem@For, Esteve et j'en passe), l'application informatique, GestODL, n'était pas finalisée lors de son déploiement. Les utilisateurs (agents et contribuables) n'ont pas fini de faire face à d'intempestives inaccessibilités, à la durée extensible, au gré des indispensables mises à jour.

Déploiement qui a lieu dans des SIP déjà à l'os en terme d'effectifs, comme les autres services de la DDFIP01, avec des portefeuilles dont le volume a explosé à la faveur du NRP et composés en moyenne d'un agent sachant pour 2/3 agents inexpérimentés.

Comme toute nouveauté, elle va inévitablement engendrer un surcroît de sollicitations de la part des déclarants par mail/e-contacts quand ça fonctionne, par téléphone ou par courrier et ce à quelques semaines du début de la campagne d'impôt sur le revenu 2022.

Cerise sur le gâteau, toute obligation déclarative entraînant automatiquement le contrôle de sa réalisation, une nouvelle liste de défaillants à GestODL avec relance, notification des sanctions et date limite de traitement va voir le jour.

N'en déplaise à la DG, force est de constater que toutes les conditions sont réunies pour surcharger encore un peu plus des services qui ont pourtant déjà atteint un niveau de « productivité » maximale.

Avenir des SIP ?

Alors que les SIP ont perdu plus de 23 % de leur effectif depuis 2015, la direction générale s'abrite derrière de prétendues allègements des tâches pour justifier ses choix.

Dans ce contexte, une évolution des missions étant inévitable, le 17 février dernier, s'est tenu à Bercy un groupe de travail, demandé depuis longtemps par Solidaires Finances Publiques, sur les missions et l'organisation des SIP.

Vous pourrez retrouver le compte-rendu détaillé, en accès adhérent, au lien suivant :

<https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-services/particulier/5375-groupe-de-travail-sip-du-17-fevrier-2023.html#compte-rendu>

Nous reviendrons tout de même ici sur les grandes lignes envisagées par la DG au travers de 4 idées :

1-Assurer l'accueil généraliste multicanal des usagers particuliers :

Il s'agit de la mise en place d'un accueil élargi de type « France Services » c'est-à-dire qu'un contribuable qui vient à l'accueil avec une question sur la CAF ne partira pas avec sa réponse mais avec les coordonnées nécessaires pour l'obtenir. En matière fiscale, l'usager devra pouvoir être renseigné sur les questions d'ordre général ou orienté vers le service compétent.

2-Recentrer les tâches de gestion sur le cœur de métier et le développement de l'accompagnement des usagers :

En clair, à l'avenir seront maintenus dans les SIP:

- Le CSP de régularisation qui devra faire l'objet d'une attention et d'un focus des services, facile à dire quand on supprime les agents dans les services depuis des années...
- Le recouvrement amiable et pré-contentieux
- La gestion du contentieux fiscal et gracieux
- la comptabilité

Et sont amenés à disparaître quand ce n'est pas encore le cas:

- Le CSP d'initiative (ou ce qu'il en reste) sera basculé dans les services du PCRP
- L'activité foncière restant encore dans les SIP relèvera désormais des services départementaux des impôts fonciers (SDIF),
- Le recouvrement des amendes doit être pris en charge par une structure dédiée distincte du SIP, mais pouvant lui être adossée

3. Une organisation décloisonnée et connectée avec les autres services en charge des particuliers :

Une polyvalence plus importante sera demandée aux agents entre le recouvrement et l'assiette, dans une logique d'interlocuteur fiscal unique. Organisation qui viendra bien souvent en contradiction avec les systèmes mis en place au travers du travail par antenne à la suite du NRP. Pour la gestion des pics d'activité, les antennes pourront d'ailleurs se voir confier ponctuellement des missions en soutien de l'activité des SIP. La fin des secteurs d'assiette sera également définitivement actée.

La DG semble bien consciente des efforts de formation nécessaires pour arriver à ce but mais considère également que cela peut être une réponse au caractère répétitif de certaines tâches. Solidaires a exprimé la crainte que la polyvalence se transforme en polycompétence avec à la clé une dégradation de la technicité des agents comme cela a pu être constaté ces dernières années dans certains Centres de Contact.

Par ailleurs, la DG souhaite développer les échanges entre les SIP et les autres services infra-départementaux appelés à traiter la situation des usagers particuliers (foncier, recouvrement forcé, contrôle).

4. Mise en place (à plus ou moins brève échéance) de nouveaux outils partagés pour l'animation et le pilotage des services :

-centralisation de la documentation en un point unique sur le modèle du « SIE en ligne »

- développement d'un outil permettant de gérer la traçabilité de la relation usagers quel que soit le canal de contact étant précisé que ce point en est encore au simple stade de la réflexion et ne prendra pas corps avant plusieurs années

- des outils RH (lettres de mission ou fiches de profil et de compétence pour les encadrants) et de formation adaptés pour permettre aux SIP de s'organiser autour d'une fonction d'accueil élargie et d'une activité de gestion recentrée, en instaurant une plus grande polyvalence des agents.

En guise de conclusion, la véritable information importante livrée lors de ce groupe de travail : les structures existantes (SIP et antenne) sont sanctuarisées a minima jusqu'au 31 décembre 2026. La DG a également précisé que l'année 2027 n'était pas prescriptive et que toute demande de restructuration ou de fermeture de SIP à partir de cette date devra être argumentée par les directions locales.



Tous droits réservés

Le Dubitatif et le Syndicat

Il faut se syndiquer, c'est bien mieux à coup sûr,
Un agent s'en moqua :
Et s'en mordit le bout des doigts ;
Lorsqu'il connut le futur.
Il enchaînait les postes variés avec entrain,
Dans la belle DDFIP de l'Ain.
« Je n'ai dans la vie qu'un seul maître »
disait-il, riant des syndicats et leurs lettres.
Il traitait alors le courrier,
Dans un service qui lui plaisait
Aucune promotion en vue mais point de malheur,
Il ne faut pas toujours écouter Syndicat
Et ainsi lever le bras
Une promo viendra bien à l'heure
couronner son glorieux destin.
Craignant fermeture on sonne le tocsin,
« Collègue, rejoins-nous dans la lutte ici ! »
Conforme à ses idées, il ne fit bien sûr rien
Ne voulant pas qu'on pense qu'il causait fouillis
Craignant que d'un tel incident,
On fasse reproche éternellement.
Il fit Longtemps la sourde oreille :
Et répondit « Collègues, dans circonstances pareilles
Je ne souhaite pas apparaître dans la même corbeille
Faites confiance au patron si je peux un conseil
Vous serez bien mieux notés
Et on prendra bien soin de vous ».
Là-dessus un mauvais coup
lui arriva et mit fin brutale, sans pitié
A cette si belle carrière construite avec amour,
Il appelle alors les syndicats, se réveille,
Et semble sortir de son très profond sommeil
Solidaires arrive alors à son secours
Non sans lui rappeler ses propos illusoire
Qu'il y a encore peu de temps il aimait croire.
Obtenant grâce à Solidaires son recours
Il prit alors sa cotis' comme un bon remède
Et vit qu'il fallait qu'on s'entraide.

Jeannette du Bassin

D'après L'ÂNE ET LE CHIEN

*Il se faut entraider, c'est la loi de nature :
L'Âne un jour pourtant s'en moqua :
Et ne sais comme il y manqua ;
Car il est bonne créature.
Il allait par pays accompagné du Chien,
Gravement, sans songer à rien,
Tous deux suivis d'un commun maître.
Ce maître s'endormit : l'Âne se mit à paître :
Il était alors dans un pré,
Dont l'herbe était fort à son gré.
Point de chardons pourtant ; il s'en passa pour l'heure :
Il ne faut pas toujours être si délicat ;
Et faute de servir ce plat
Rarement un festin demeure.
Notre Baudet s'en sut enfin
Passer pour cette fois. Le Chien mourant de faim
Lui dit : Cher compagnon, baisse-toi, je te prie ;
Je prendrai mon dîné dans le panier au pain.
Point de réponse, mot ; le Roussin d'Arcadie
Craignit qu'en perdant un moment,
Il ne perdît un coup de dent.
Il fit longtemps la sourde oreille :
Enfin il répondit : Ami, je te conseille
D'attendre que ton maître ait fini son sommeil ;
Car il te donnera sans faute à son réveil,
Ta portion accoutumée.
Il ne saurait tarder beaucoup.
Sur ces entrefaites un Loup
Sort du bois, et s'en vient ; autre bête affamée.
L'Âne appelle aussitôt le Chien à son secours.
Le Chien ne bouge, et dit : Ami, je te conseille
De fuir, en attendant que ton maître s'éveille ;
Il ne saurait tarder ; détale vite, et cours.
Que si ce Loup t'atteint, casse-lui la mâchoire.
On t'a ferré de neuf ; et si tu me veux croire,
Tu l'étendras tout plat. Pendant ce beau discours
Seigneur Loup étrangla le Baudet sans remède.
Je conclus qu'il faut qu'on s'entraide.*



L'intersyndicale déterminée donne rendez-vous le 6 avril

À l'appel de l'intersyndicale ce sont plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui se sont mis en grève et ont manifesté. Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé dans toute la France de façon massive et déterminée, pour le retrait de la réforme des retraites. La jeunesse a encore une fois été très présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement.

En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester. Alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, l'intersyndicale déplore le nombre de blessés.

Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement de prendre la sienne.

L'intersyndicale soutient les mobilisations, manifestations, les actions intersyndicales et grèves qui perdurent depuis janvier. Elle appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraité.es à continuer de se mobiliser.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité définis localement et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays.

L'intersyndicale se réunira prochainement.

L'intersyndicale de l'Ain

→ Fait sienne le communiqué national du 28 mars au soir ci-dessus.

→ Rappelle qu'un préavis intersyndical de grève permanent qui couvre tous les salariés de tous les secteurs a été déposé en préfecture.

L'intersyndicale de l'Ain soutient toutes les reconductions de grève en cours et appelle chaque syndicat, chaque section syndicale, à prendre toutes les dispositions, dès maintenant pour aller au contact des salariés, les réunir en assemblées, pour décider quand c'est possible de la grève pour obtenir l'abandon de la réforme des retraites.

L'intersyndicale déterminée pour le retrait !

Toutes et tous en GREVE le jeudi 6 avril !

Toutes et tous à la manifestation à Bourg en Bresse

Rassemblement champ de foire à 14h00 – départ à 14h30